

PUBLIÉ LE 14/01/2026

# Evaluateur coordination ARS, réseaux de vigilance et expertise (F/H)

## Descriptif du poste

### Finalité du poste

Assurer la coordination stratégique avec les ARS pour le pilotage des centres et coordonnateurs régionaux des vigilances, incluant la contractualisation, l'analyse de performance et la gestion financière, tout en développant une culture de pilotage fondée sur les résultats.

### Activités principales

Pilotage stratégique et opérationnel

- Elaborer, suivre et actualiser les conventions entre l'ANSM et les ARS ;
- Evaluer les indicateurs de performance des centres et coordonnateurs ;
- Réaliser le suivi des résultats et proposer des actions correctrices en cas d'écart ;
- Réaliser une analyse continue de la pertinence des indicateurs en vue de proposer les évolutions nécessaires.

Gestion budgétaire et financière

- Préparer, en lien avec la DAF, les attributions de financements ;
- Assurer la conformité et la traçabilité des dépenses engagées ;
- Participer à l'élaboration des prévisions budgétaires et l'analyse des coûts.

Dialogue de gestion et coordination interinstitutionnelle

- Organiser et co-animer les dialogues de gestion avec les ARS, incluant la planification, la préparation, la participation et la traçabilité des décisions prises ;
- Participer aux réunions institutionnelles, y compris ministérielles.

Coordination des vigilances relatives aux produits de santé

- Assurer un lien direct et permanent avec les ARS sur l'ensemble des questions liées aux réseaux de vigilance (Ressources humaines, aspects financiers, structuration et fonctionnement opérationnel) ;
- Etre l'interlocuteur privilégié de la DAF et de la DRD sur les aspects contractuels et budgétaires.

Pilotage de l'expertise PV

- Assurer le pilotage de l'expertise confiée aux CRPV sur les accès dérogatoires

### Activités secondaires

- Assurer le remplacement des autres évaluateurs du pôle en fonction de l'organisation mise en place collectivement ;
- Participer au pilotage global du processus « Réseaux de vigilance » ;
- Appui à la production d'indicateurs transverses pour la direction.

## Profil recherché

### Formation / Diplôme :

BAC +5, Master 2 ou équivalent

### Expérience professionnelle requise :

Expérience dans le pilotage financier et stratégique

### Compétences clés recherchées :

Compétences en coordination et en pilotage de projets

Capacités de priorisation

Esprit d'analyse et de synthèse

Rigueur, autonomie, organisation

Sens du service public et compréhension des politiques de santé

Maîtrise de l'analyse budgétaire  
Maitrise de l'analyse des données

## Informations complémentaires

### Présentation du poste

Direction : Direction de la surveillance (SURV)

Pôle : Pilotage

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles : Cheffe du pôle

Collaborations internes et externes :

En interne, l'évaluateur coordination ARS et réseaux de vigilance collabore avec les évaluateurs et chefs de pôle de la direction de la Surveillance, avec les évaluateurs et chefs de pôle des directions médicales, avec la DAF et la DRD.

En externe, il interagit avec les réseaux de vigilances relatives aux produits de santé (CRPV, CEIP-A, CRH-ST, CRMVR), avec les coordonnateurs de RREVA des ARS, avec les ministères (DGS, DGOS), l'ATIH, et les DAF/DAM des établissements de santé supports.

**Compatible télétravail :** oui non

### Caractéristiques administratives

Type de contrat : CDD de droit public d'une durée déterminée de 3 ans ou fonctionnaire en position de détachement

Catégorie d'emploi : CE1

Emploi repère : Evaluateur scientifique et réglementaire

Rattachement du poste :

Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé  
143-147, boulevard Anatole France  
93285 SAINT-DENIS CEDEX

Adresse d'envoi des candidatures :

A l'attention de Nathalie PEYSSON  
rh@ansm.sante.fr

Date limite de dépôt des candidatures: 15/02/2026

Référence de l'offre : SURV/PILOTAGE/RESEAU\_VIGILANCE/012026

Référence technique : Anne-Charlotte THERY, cheffe de pôle

*Ce poste est ouvert aux candidatures de personnes en situation de handicap. Outre les éventuelles adaptations du poste de travail qui seraient nécessaires, l'établissement garantit une gestion confidentielle du dossier de l'agent. Conformément aux articles L.1451-1 et R.1451-1 du code de la santé publique, certains agents de l'ANSM, dont la nature des fonctions le justifie, doivent télé-déclarer leurs liens d'intérêts. Cette déclaration est rendue publique dans le cadre des dispositions en vigueur et actualisée par l'agent au moins annuellement. Les candidats à un poste ne nécessitant pas une déclaration d'intérêts publiée renseignent un formulaire papier de déclaration de leurs liens d'intérêts lors du recrutement.*

*Par ailleurs, conformément aux dispositions relatives aux contrôles déontologiques dans la fonction publique, les agents publics qui souhaitent, dans le cadre d'un cumul d'activités ou lors d'une cessation de fonctions, exercer une activité dans le secteur privé, doivent au préalable en informer l'ANSM.*

**Type de poste** CDD

**Categorie** : Évaluation et pilotage scientifique

**Localisation** : SAINT-DENIS